



REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 12 juin 2023

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 8 juin 2023, s'est réuni le 12 juin 2023 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Maxime FOURNY pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Maxime FOURNY, Philippe SCHENCK.

Conseillers municipaux absents :

Martial VERNEREY.

Conseillers municipaux excusés et avec procuration :

Valérie VUILLERMOT (procuration à Joël ALPY).

Objet : Détermination du nombre d'adjoints au maire

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 5 adjoints.

Suite à la démission de Mme Pascale DUSSOUILLEZ du poste de 5^{ème} adjointe et compte tenu du contexte appelant à d'autres modifications dans la composition du conseil municipal, il est proposé de porter à 4 le nombre de postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 9 voix pour et 1 abstention, fixe à 4 le nombre de postes d'adjoints au maire.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Florent SERRETTE

